

arami 2018

DOSSIER D'INSCRIPTION PAGE 1

Pour que votre dossier soit validé il doit contenir l'ensemble du dossier soit :

- 1) Un chèque de 48 € à l'ordre des Amis des Arts comprenant 17€ de cotisation et 31€ de droit d'accrochage (*ou pour les sociétaires 31€ seulement s'ils ont déjà réglé leur cotisation annuelle 2018*)
- 2) Le bulletin d'inscription de la page 2
- 3) Une enveloppe avec votre adresse, timbrée à 100gr, adaptée au renvoi des invitations, du résultat du jury, et de vos documents
- 4) Les photos de vos œuvres sur papier, CD , clé USB (indiquer au dos votre nom, les formats, les titres des œuvres) Les photos ne seront pas acceptées si elles sont envoyés par mail. Photos, CD et clés USB seront restituées à la demande au moment du dépôt.
- 5) Joindre un court C.V.de vos activités artistiques.

**► Le dossier complet à retourner par la poste
avant le 25 septembre 2018**

à Mr Michel SAVATTIER 49 rue de Méru 60730 STE GENEVIEVE

Renseignements artistiques : Michel SAVATTIER – Président – tel : 03 44 08 47 26
France QUÉNELLE - Secrétaire Générale – tel 06 85 57 74 02